

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP.^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP.^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.		
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »		
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.		

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 24 Ma.

L'émotion du Pays et de l'Europe est très-grande. Nulle part, en effet, on n'avait prévu le fait soudain du 17 mai. Empressons-nous de dire que, malgré des attaques très vives dans la presse allemande et italienne, même dans la presse anglaise, le changement qui s'est opéré ne paraît devoir avoir aucune mauvaise signification pour nos bonnes relations avec l'étranger. La France avait la paix au dehors sous le ministère Jules Simon ; elle aura la paix sous le ministère de Broglie. C'est du moins la ferme espérance des personnes renseignées dans le monde politique.

Aurons-nous la paix intérieure aussi bien que la paix extérieure ? Cela n'est point douteux. Nul ne songe à porter sur la place publique ou dans la rue la défense de ses idées ; et la surexcitation des esprits ne doit se traduire que par l'expression du vote de la nation. La dissolution de la Chambre des députés, immédiatement après la prorogation actuelle, ou peut-être après une autre prorogation, est considérée généralement comme certaine.

Un grand mouvement préfectoral, vient d'avoir lieu. Il est la conséquence de la modification ministérielle.

La Liberté résume ainsi ce mouvement :

Quarante-et-un, préfets se trouvent privés de leurs fonctions.

Pour vingt-cinq d'entre eux, le Journal officiel constate purement et simplement leur remplacement, ce qui veut dire, en langue administrative, révocation. Ce sont : MM. Glaize, Develle, Catusse, Doniol, Brun, Regnault, Marrot, Mahias, Cottu, Assiot, Merlin, Latorrière, Laurent, Rousseau, Tenaille-Saligny, Dumarest, Bertereau, Hendlé, Camescasse, Herbette, Rey, Séblin, de Brancion, Oustry, Roussel.

Dix figurent au Journal officiel avec la mention « mis en disponibilité » Ce sont : MM. Poulain, Fribach, Fabre, Daunassans, André, de Lajonkaire, Porteu, Tirman, Lestaubière, de Crisenoy.

La démission de trois préfets a été acceptée. Ce sont MM. Gizolme, Decrais, Béchade.

Deux, MM. Picquet-Damesne et Limbourg, ont été appelés à d'autres fonctions.

Enfin un seul est admis à faire valoir ses droits à la retraite. C'est M. de Vaudichon.

Par suite de ce mouvement, dix-neuf anciens préfets rentrent dans l'administration. Ce sont MM. de Biancour, de Foucault, de Chazelles, de Jouvenel, Degrand, Souvestre, de Tracy, Sebastiani, Bachelot, de Nervo, de Callac, de Chevalard, de Tourville, de Fournès, de

Masin, de Cimier, de Farincourt, de Gombert, d'Auray.

Quatorze anciens sous-préfets révoqués par les ministères précédents, deviennent préfets. Ce sont : MM. de Raymond-Cahuzac, de Foucault, de l'Angle-Beaumanoir, de Broves, de Casteras, Boby de la Chapelle, Souquières de Payfferrat, de Beaupin, Trancart, de Waru, Blanchet, Desmaison.

Dix-neuf préfets ont été changés de résidence; ce sont MM. Huart, Falret de Taite, Pradelle, Servois, Delmas, Pougny, Saisset-Schneider, de Riencourt, Welche, Poizat, Lizot, de Vallavieille, Vivaux, Delpon de Vissac, Mahou, Renaud, Ducrest de Villeneuve, de Rherlays, Bourdier.

Quatre sous-préfets en fonctions ont été nommés préfets, ce sont MM. de la Rigaudie, Bernard, Delambre, Blanc.

Deux anciens secrétaires généraux sont rentrés comme préfets; ce sont MM. Granval et de Marbotin.

Deux secrétaires généraux en fonctions ont été nommés préfets; ce sont MM. Marie et de Saint-Quentin.

Enfin, un ancien membre de l'Assemblée nationale, M. Guéidan, a été nommé préfet.

Un nouveau décret publié avant-hier, nomme M. Porteu préfet de la Creuse, et M. de Poli, préfet de la Loire. Plusieurs membres de l'ancienne administration redeviennent préfets, ce sont : M. Brassier de Saint-Simon; M. Toustain du Manoir, ancien directeur général en Algérie; deux ex-sous-préfets : M. Baussant (Basses-Alpes), et M. Jossou de Bilhem. Enfin un ancien auditeur au conseil d'Etat, M. Aylies, est nommé préfet de Lot-et-Garonne.

M. Pougny, ancien préfet du Lot, a refusé la préfecture d'Agen, et M. Félix Renaud, préfet d'Agen, a également refusé de servir le nouveau cabinet.

Nous continuons à donner les diverses opinions de la presse parisienne :

Journaux de la droite et du centre droit.

L'Union, tout en ne se montrant pas nettement hostile au nouveau cabinet, estime qu'il ne lui paraît pas avoir la force nécessaire à l'accomplissement de sa tâche. Ce qui l'inquiète, c'est la dépêche officieuse de l'agence Havas sur les démonstrations ultramontaines ; l'Union espère qu'elle sera démentie, car, d'après elle, elle fait peser l'ordre du jour du 4 mai sur la tête des successeurs de MM. Jules Simon et Martel. L'Union recommande donc aux royalistes de rester vigilants ; elle pense que, dans la voie où s'est engagé le Maréchal, les incidents seraient des aventures ; et qu'un coup mal dirigé renverserait ceux qui le portent et

non pas ceux qu'il vise. Elle observera l'entreprise commencée avec une complète impartialité, un complet désintéressement.

L'Univers est plus confiant. Il ne veut pas rechercher le passé des nouveaux ministres ; il déclare qu'ils ont droit, jusqu'à preuve du contraire, à l'appui des hommes d'ordre. L'Univers n'oublie pas cependant qu'ils ont appartenu à la fraction parlementaire qui a perdu l'Assemblée de 1871 et il les conjure de se bien persuader que toute concession de langage et d'attitude serait une faute, la moindre indécision un péril.

Comme la plupart des journaux légitimistes, le Monde se tient, lui aussi, sur une certaine réserve. Il attend le ministère à ses actes et il espère le succès, quoique l'entreprise lui paraisse d'autant plus ardue qu'elle est tardive.

La seule crainte de la Gazette de France est que le cabinet soit hésitant dans sa ligne politique, qu'il ne se propose pas un but déterminé et clair, qu'il prenne les expédients pour les principes, l'arbitraire pour l'énergie. En somme, même dans son enthousiasme, ce journal, ainsi que ses confrères, semble plutôt désirer le succès qu'y croire.

La Défense dit que le cabinet nouveau vient rassurer la France et que son programme représente la paix à l'intérieur et la paix à l'extérieur.

Le Français, qui est évidemment l'officieux du président du conseil, est assez discret. Il s'applique moins à définir les projets du ministère qu'à faire œuvre de polémique contre la gauche. Il reproche à M. Gambetta d'avoir dénoncé ses adversaires comme des partisans ou des fauteurs de la guerre, et, quant au cabinet, il se borne à dire qu'il faut voir surtout dans les nouveaux ministres, des serviteurs des volontés et des exécuteurs de la pensée que le Maréchal a exprimée dans sa lettre à M. Jules Simon.

Le Soleil, organe du centre droit constitutionnel, tient un langage bien différent. Il avoue qu'il n'aurait ni conseillé, ni désiré l'acte d'autorité qui a amené la situation nouvelle ; mais il croit que par cela même il peut en comprendre et en deviner les motifs avec plus de vérité. Le Soleil est d'avis que le Maréchal a obéi à des sentiments spontanés, personnels, et qu'il n'a pris conseil que de lui-même ; il ne voit pas quel homme politique il aurait pu consulter. Il rappelle que les membres rentrants ou restants du ministère actuel n'ont connue la lettre du Maréchal à l'ancien président du conseil que plusieurs heures après son envoi. Le Maréchal a donc seul le mérite aussi bien que la responsabilité de l'attitude qu'il a cru devoir prendre.

Journaux bonapartistes.

L'Ordre salue le ministère comme une délivrance ; il félicite le Maréchal d'avoir, en vingt-quatre heures, biffé quatre années d'histoire ; il se livre à de violentes invectives contre le cabinet Simon. Il juge que le programme du ministère de Broglie sera le rétablissement de l'ordre à l'intérieur, le maintien de la paix extérieure, et il ajoute, sans rire, que son parti est, de grand cœur, disposé à s'associer à cette œuvre de pacification.

Le Pays exprime une complète satisfaction. Il espère que le temps aura modifié les opinions de MM. de Broglie, Decazes, de Meaux et Paris qui, dit-il, ne comptaient pas autrefois parmi ses amis. Le nouveau ministère va entreprendre de sauver la France et les bonapartistes seront avec lui.

Le Gaulois, la Patrie, le Paris-Journal, à quelques nuances près, parlent dans le même sens. L'Estafette décerne des louanges particulières à M. de Fourtou ; mais elle constate que M. de Broglie est essentiellement impopulaire et elle se demande s'il était utile de le placer à la présidence du nouveau cabinet. La situation lui paraît grave, et il lui faut toute sa confiance dans l'énergie du président pour ne pas éprouver quelque frayeur en présence de ce qui pourrait se passer.

Le Constitutionnel voit dans la naissance du cabinet, non pas la conclusion, mais bien le prélude de la crise. Il recommande aux ministres de s'abstenir de toute réaction imprévoyante, de tout caprice dans les remaniements administratifs ; il leur représente l'impérieuse nécessité de gouverner avec la Constitution, toujours sous les yeux, toujours à la main.

Journaux républicains.

Nous ne citerons pas les violences des feuilles démagogiques et communardes ; mais parmi les autres feuilles républicaines modérées ou accentuées, règne le même sentiment de confiance dans le pays et l'espoir que la France saura surmonter l'épreuve qui lui est infligée.

On lit dans le Temps :

Le message, en affirmant la résolution du maréchal de Mac-Mahon de s'opposer à l'application des idées politiques qu'il désapprouve, déclare que le président demeurera « dans les limites légales » de son pouvoir. Nous n'avons jamais cru qu'il pût en être autrement. C'est constitutionnellement que sera vidé le débat soulevé par l'acte du 16 mai, et puisque la Constitution donne le dernier mot au pays.

On lit dans la France :

La situation s'échelonne ainsi : Prorogation, déjà consommée, des deux Chambres au 16 juin 1877 ;

Deuxième prorogation, celle-ci probable, au 16 juillet suivant ; Elections générales de la Chambre des députés avant le 16 octobre de cette année.

Renversement par le suffrage universel du cabinet actuel ; Nomination d'un nouveau président de la République en novembre prochain, au lieu du 20 novembre 1880.

On lit dans la République :

La lutte contre la France est commencée.

Il n'y a aucune illusion à se faire quand on a lu le message présidentiel. Ce document est d'une parfaite clarté. Il dissipe tous les doutes. Il indique à tout le pays la voie déjà connue où l'on espère de le faire marcher. M. le maréchal de Mac-Mahon ne cache pas qu'il a une politique personnelle, une manière propre de comprendre son rôle. Il dit comment il a jusqu'à présent rempli la tâche qui lui était assignée par la Constitution et comment il compte la reprendre désormais. Il se découvre lui-même ; il se jette en plein dans la mêlée politique ; il prend position en face du pays ; il se met carrément en travers de l'opinion. Désormais tous les voiles sont déchirés, et l'équivoque, l'incertitude ne sont plus permises.

Journaux indépendants et constitutionnels.

On lit dans la Liberté :

Le gouvernement est resté dans la légalité ; que ceux qui ont protesté contre l'usage qu'il a fait de ses droits incontestables ne dépassent pas eux-mêmes les limites légales. C'est ainsi que sera maintenue dans le pays cette tranquillité dont chacun se proclame le meilleur défenseur.

Nous avons confiance, au surplus, dans le bon sens des populations. Les Chambres, étant prorogées pour un mois, pourront l'être encore légalement pendant un autre mois ; puis, si la dissolution était prononcée par le président de la République avec l'assentiment d'une majorité au Sénat, trois mois pourraient encore s'écouler avant la réunion des nouvelles Chambres. Le pays a donc devant lui une période assez longue d'un repos relatif, que les agitations parlementaires ne viendront pas troubler.

Les partis eux-mêmes sont intéressés à éviter toute agitation extra-légale. Tout désordre, dans les circonstances actuelles, serait frappé non-seulement de la rigueur des lois ; mais de la réprobation universelle. Le patriotisme commande la paix au dedans pour mieux assurer à la France la paix au dehors.

On lit dans le Moniteur universel :

Le maréchal de Mac-Mahon n'a fait qu'user strictement de sa prérogative constitutionnelle ; et il l'a fait en annonçant dans des termes dont personne n'oserait contester la sincérité qu'il est bien résolu à n'apporter pour cela aucune modification à la politique du Gouvernement qui puisse compromettre la paix publique, soit au dedans, soit au dehors. Il l'a fait en donnant sa loyale parole qu'il ne voulait faire courir au pays aucune aventure, ni en ébranlant ses institutions intérieures, ni en le compromettant vis-à-vis de l'étranger. D'où viennent donc ces inquiétudes qu'on affecte d'éprouver dans certains partis ? N'a-t-on pas vu bien

des fois, soit en France, soit dans les pays voisins, des souverains changer de ministres, proroger ou même dissoudre les Chambres sans que la tranquillité générale en ait été pour cela troublée ?

INFORMATIONS

Manifeste

DES SÉNATEURS RÉPUBLICAINS.

Les trois groupes de la gauche du Sénat, réunis en assemblée générale, Après avoir mûrement examiné la situation faite au pays par la lettre présidentielle du 16 mai et par la composition du cabinet,

Protestent contre la tactique qui, en ajournant le Parlement aussitôt après la lecture du Message, a supprimé toute discussion et confisqué au profit du ministère la liberté de la tribune,

Et, considérant que la crise suscitée sans motifs, au milieu de la paix profonde du pays et en présence des éventualités de l'extérieur, alarme les intérêts et justifie toutes les défiances,

Qu'il importe de rassurer la France, Expriment la ferme conviction que le Sénat ne s'associera à aucune entreprise contre les institutions républicaines, et déclarent qu'ils résisteront avec énergie à une politique menaçante pour la paix publique.

L'Union publie la note suivante :

La droite royaliste du Sénat a tenu une réunion chez M. le baron de Lareinty. Fermement résolu à défendre les intérêts de la cause qu'ils ont la mission de soutenir, et la vraie politique royaliste, qui seule donne satisfaction aux exigences du patriotisme, sans sacrifier ce qu'il y a de légitime dans les susceptibilités des consciences, nos amis ont décidé qu'ils garderaient envers le cabinet une attitude rigoureusement expectante.

M. Krantz, commissaire général de l'Exposition universelle internationale de 1878, a adressé la lettre suivante au Journal des Débats :

« Paris, le 21 mai 1877.

» Monsieur,

» Je n'aime pas, en général, à occuper le public de ma personne. Cependant, en raison de la gravité de la situation, actuelle je crois devoir aujourd'hui vous prier d'accueillir avec votre bienveillance habituelle ces quelques lignes de réponse aux divers articles où il a été question de moi.

» Je tiens à dire très-haut, que j'adhère complètement au Manifeste de mes collègues de la gauche du Sénat, et que j'agirai en conséquence.

» Dans la visite de convenance que j'ai dû faire au nouveau ministre du commerce, il n'a été et ne pouvait être question de politique. — Il est à peine besoin de le dire.

» Enfin, je ne resterai commissaire général qu'autant que cette situation sera reconnue compatible avec la pleine indépendance de mes votes et que je pourrai, en la conservant, être utile à mon pays.

» Veuillez agréer, etc.

» KRANTZ, sénateur. »

Le Figaro a publié l'entre-filets suivant

On attend sous peu de jours l'arrivée à Paris, du 3^e régiment de turcos, sous le commandement du colonel Barrué. Il compte 110 officiers et 1,700 sous-officiers et soldats. C'est la première fois qu'un régiment de turcos vient en entier à Paris.

Cette nouvelle est inexacte.

Le correspondant du Figaro à Rome, dit que le Vatican a reçu l'avis officiel de la prochaine arrivée de M^{me} la comtesse de Chambord.

Le comte de Chambord aurait définitivement renoncé à venir à Rome, sur les conseils mêmes du Saint-Père.

On lit dans le Temps :

Le Gaulois, journal bonapartiste, a donné déjà carrière à son imagination assurément humoristique en racontant une conversation du Maréchal avec le

duc de Broglie; or, le Français, bien placé pour être au courant des faits et gestes du président du conseil, déclare ce récit absolument fictif. Le Gaulois revient à la charge, mais ici la fantaisie a des inconvénients réels pour tout le monde, car il s'agit de nos affaires extérieures. La feuille impérialiste fait tenir au général Cialdini et au duc Decazes un langage dont nous ne sommes naturellement pas en mesure de démentir les termes, mais dont le sens nous paraît inacceptable; nous ne pouvons croire que le général Cialdini nous ait menacés dès maintenant, d'une alliance italo-allemande.

M. le comte de Tocqueville, sénateur inamovible, a succubé aux suites d'une paralysie dont il souffrait depuis quelque temps.

Ce n'est pas par 348 députés, mais par 356, que le Manifeste de la Chambre a été signé.

Parmi ces signataires, on remarque surtout les noms de députés très-moderés, notamment de MM. Thiers, Léon Renault, Henri Germain, Philippoteaux, Houyvet, Raymond Bastid, Robert de Massy, René Brice, Savary, Victor Lefranc, Louis La Caze, Alicot, Beaussire, Bardoux, Bernard Lavergne, Lanel, qui ont refusé assez souvent de s'associer par leurs votes à des propositions émanant de la gauche.

Exposition de 1878.

Au milieu des préoccupations générales, celui qui ne se laisse pas entièrement absorber par les dépêches confuses et inextricables du théâtre de la guerre, éprouve, en se rendant sur les pentes du Trocadéro, une sorte de quiétude et de satisfaction mêlée d'un sentiment de fierté nationale des plus légitimes. Des milliers de travailleurs sont occupés à élever les bâtiments où seront installés les produits de l'industrie de toutes les nations à figurer à l'Exposition universelle de 1878. Nous ne savons point, nous ne voulons même point savoir ce que l'avenir nous réserve; nous ignorons ce qu'il en sera de l'Europe dans quelques mois; mais, à coup sûr, cette confiance de la France poursuivant l'œuvre de paix qui doit aboutir au concours de toutes les nations dans une exhibition internationale universelle, est empreinte d'une grandeur et d'une sérénité qu'on ne saurait méconnaître. Cette Exposition, c'est la paix érigée en système, c'est le désaveu éclatant des œuvres sinistres de la guerre et de l'égorgeant des peuples.

On peut voir, dès aujourd'hui, la place réservée aux deux grandes nations qui viennent d'entrer en lutte, preuve évidente que la France, en décrétant, il y a une année environ, la grande Exposition universelle de 1878, était loin de soupçonner qu'un conflit aussi redoutable viendrait, sinon compromettre, du moins restreindre le nombre des peuples conviés à ces grandes panathénées industrielles. L'Allemagne était, sans doute, mieux informée que nous, puisque, en vue de la guerre qui allait s'engager, elle a refusé de prendre part à l'Exposition qui s'organise en ce moment; mais si l'Allemagne se tient à l'écart, il n'en est pas de même de l'Angleterre, qui se prépare à y figurer dignement. Tout récemment, le prince de Galles a visité les espaces réservés à l'industrie des Trois-Royaumes, et la commission anglaise ne cesse d'apporter tous ses soins à préparer l'aménagement des produits de ses nationaux. On peut en dire autant de toutes les autres nations qui ont proclamé leur neutralité dans le conflit qui vient de déclarer. Enfin, nous n'avons pas besoin de répéter que les bruits d'ajournement de l'Exposition universelle de 1878 n'ont jamais eu aucun fondement.

Si la guerre doit se prolonger, ce sera un grand et utile spectacle que cette Exposition, à laquelle prendront part les nations amies de la paix et les souverains qui estiment que les conquêtes n'ont jamais fait qu'appauvrir leurs peuples, sans rien ajouter à leur gloire.

La France ne poursuit qu'un but : comparer son industrie à celle des autres nations, étudier les procédés de ces dernières, ouvrir au commerce de nouvelles voies, de nouveaux débouchés. Enfin, qui pourrait nier que les expositions internationales ne finissent, dans un temps donné, par rendre la guerre impossible, car les peuples qui ont appris de longue main à se connaître, à s'estimer, perdent peu à peu tous les préjugés de race et éprouvent une répulsion irrésistible à s'entre-égorger en vue de conquérir quelques lambeaux de terrain au-delà d'un fleuve quelconque? La France, dans le concours qui se prépare, veut donner au monde entier la mesure de ses forces artistiques et industrielles, et prouver que si elle a été grande dans les œuvres de la guerre, elle est plus grande et plus puissante encore dans celles de la paix. Nul ne sera exclu de cette Exposition : à côté des exhibitions de nos grandes usines, on verra figurer les produits des artisans les plus modestes, des ouvriers, de ces industriels en chambre dont le baron Louis disait en 1816 : « Ils nous aideront à payer notre rançon à l'étranger, à qui ils enverront leurs objets de quincaillerie à deux sous. » On sait, en effet, qu'une somme de 50,000 fr. doit être prélevée sur les crédits généraux de l'Exposition en vue de permettre aux ouvriers et artisans pauvres d'y coopérer, cette somme étant destinée à faire face aux frais de transport et d'installation de leurs produits. C'est là une mesure vraiment démocratique sur laquelle il convient d'insister. La somme consacrée à ce but est minime, assurément, mais nous sommes convaincus que si les demandes venaient à l'absorber en fort peu de temps, ce qui est probable, le ministre du commerce n'hésiterait pas à augmenter cette subvention.

Rien donc ne saurait nous distraire de cette grande entreprise.

(Liberté.)

Les traités de Commerce.

C'est une singulière et malheureuse coïncidence que la plupart des nations de l'Europe occidentale aient à renouveler leurs traités de commerce précisément au moment où vient d'éclater une grande guerre, pleine d'éventualités menaçantes. L'élaboration d'un nouveau régime commercial, qui devrait être une œuvre de paix et de raison, va donc se faire quand beaucoup d'esprits sont en proie à l'inquiétude ou à la passion. Nous espérons, toutefois, que les nouveaux traités ne se ressentiront pas de ces fâcheuses circonstances, et qu'ils marqueront un pas nouveau et décisif dans la voie de la liberté commerciale.

En France, l'esprit public et le gouvernement semblent déterminés à imprimer aux nouvelles conventions un caractère nettement progressif. An lendemain de nos désastres, quand le pays contemplant avec une sorte d'effarement ses ruines et ses charges dont il ne pouvait encore mesurer le poids, si l'on eût renouvelé les traités de commerce, on l'eût fait peut-être dans un sens restrictif, ou du moins l'on fût demeuré sans doute à peu près stationnaire. Depuis lors, six ans de difficiles épreuves se sont écoulés; la France est revenue à sa prospérité

d'autrefois; elle a payé sa dette à l'Allemagne, tout en contractant une dette équivalente vis-à-vis de ses propres nationaux, c'est-à-dire des porteurs de ses rentes; elle a pu faire des travaux publics sur une assez grande échelle, et elle en projette de plus importants encore : tous ses derniers budgets se sont soldés en équilibre; tous ses impôts, ou presque tous, ont donné des plus-values. Elle a senti combien sa situation économique était solide; elle a été la dernière à souffrir de la crise commerciale et universelle qui afflige depuis 1873 les deux mondes. Aussi est-on aujourd'hui d'accord que les nouvelles conventions commerciales doivent être plus libérales que celles de 1860; elles doivent contenir des droits moins élevés, elles doivent laisser plus de facilités aux divers producteurs pour se procurer à l'étranger les matières premières ou les objets à demi manufacturés qu'ils mettent en œuvre; elles doivent dégager les consommateurs d'une partie des redevances qu'ils paient, à titre essentiellement temporaire, aux industries qui ont encore besoin de protection.

L'esprit dans lequel nos négociateurs doivent travailler au renouvellement des traités de commerce, c'est donc de n'augmenter aucun droit et de les diminuer tous ou presque tous.

(Journal des Débats.)

Les députés bonapartistes

ET LES CAMPAGNES.

Tout le monde a sous les yeux le spectacle que le parti bonapartiste donne dans la Chambre. C'est le spectacle d'une troupe d'hommes qui font volontiers du bruit, mais qui ne sont capables de rien. Ils ne sont si arrogants, si prompts aux violences de paroles, si amoureux de tapage et de scandale que parce qu'ils sont parfaitement impuissants. Les a-t-on jamais vus prendre part à une discussion sérieuse, ces beaux messieurs qui ont le verbe si haut quand il s'agit d'insulter et d'interrompre? Quelle figure font-ils dans l'Assemblée autre que celle de tapageurs à gages? Quelles sont leurs idées? Où sont leurs propositions, leurs projets de lois? Les bonapartistes se trompent s'ils croient que la démocratie des campagnes — nous parlons spécialement de cette fraction égarée de la démocratie française qui a persisté à leur maintenir une confiance qu'ils ne justifient pas — approuvent leur conduite et les encourage à y persévérer. Il n'y a pas un département, en France, qui puisse accepter que ses mandataires n'aient d'autre principe politique, d'autre règle de conduite que de pousser des cris incohérents dans les Chambres, d'y exciter le désordre et le tumulte, de rendre impossibles les délibérations qui touchent aux plus graves et aux plus difficiles affaires de la nation. Il n'y a pas un député bonapartiste, dans la Chambre, qui oserait dire à ses électeurs, en leur rendant compte de son mandat, que ce mandat a été d'autant mieux rempli qu'interrupteur obstiné et violent le mandataire a mérité d'être rappelé à l'ordre à toutes les séances par le plus tolérant des présidents que l'on ait jamais connus. Il y a, sur cette manière de comprendre la politique entre les députés bonapartistes et les populations rurales qui les nomment, une divergence complète, absolue. Que l'on cherche partout, au Nord, au Midi, dans les Charentes, dans le Gers, on ne trouvera pas un paysan qui admette que son député fait son devoir et justifie sa confiance quand il fait du tapage, quand il trouble l'ordre,

quand il empêche la Chambre de travailler. Si messieurs les députés bonapartistes veulent s'y essayer, ils peuvent se rendre compte de l'effet qu'ils produiraient sur leurs électeurs, en venant se vanter auprès d'eux de la belle besogne qu'ils font à la Chambre; ils verront comment ils seront reçus! Mais de ce que les tapageurs ne se vanteront pas de leurs processions, il ne faudrait pas croire que le pays ne les voit pas ou n'en garde pas bonne mémoire. C'est un compte à régler plus tard.

(République française.)

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

M. Porteu, préfet du Lot, est mis en disponibilité, et remplacé par M. le comte de Callac.

Nous avons appris cette nouvelle avec le plus vif regret. M. Porteu était attiré chez nous de justes sympathies, et comme administrateur il avait montré des qualités bien supérieures à celles de ses prédécesseurs.

Nous ne craignons point de nous tromper, en disant que M. Porteu est un homme de grand avenir. Sa retraite imméritée n'était qu'un accident éphémère, et il vient d'être appelé à la préfecture de la Creuse.

Son successeur, M. le comte de Callac, a appartenu autrefois au monde légitimiste, et sa famille compte parmi les plus royalistes de la Bretagne. Il est né à Nantes, et a fait ses études au petit séminaire de cette ville. Élève très-brillant, surtout pendant les deux années de sa philosophie, il était à peine sorti des bancs scolaires qu'il devint, avec l'appui de M. de Pasigny, secrétaire général de la préfecture de la Loire, sous la direction de M. Senecier. Appelé plus tard aux sous-préfectures de Moissac et de Morlaix, il fut nommé, très-jeune encore, préfet de la Nièvre, et il est resté fort connu à Nevers par ses sentiments religieux autant que par son affabilité. De Nevers, il passa à la préfecture de la Côte-d'Or, et quand l'Empire s'écarta, il était préfet d'Ille-et-Vilaine.

La politique, dont M. le comte de Callac est le représentant, a été clairement définie par la lettre du maréchal de Mac-Mahon à M. Jules Simon. Le Maréchal a insisté dans cette lettre sur le vote de la *Publicité des séances des Conseils municipaux*. Ce vote et celui de la proposition de M. Conéo d'Ornano, si malheureux pour nos relations extérieures, ont été les motifs déterminants de l'initiative prise par le Président. M. le comte de Callac n'oubliera pas, sans doute un seul jour, que les trois honorables députés bonapartistes du Lot, MM. le comte Murat, de Valon et le baron Dufour, ont concouru directement, avec une remarquable netteté d'opinion, à ces deux votes significatifs qui ont provoqué de si hautes et de si graves résolutions.

M. Teilhard, député de Figeac, a signé le manifeste des gauches.

On annonce une prochaine circulaire du ministre des cultes aux évêques pour leur faire connaître la politique que le gouvernement entend suivre dans les questions religieuses.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 47 (19 mai).
 Darwin contre Galvani, par M. E. du Bois-Reymond. — Le service d'état-major et le projet de la Commission du Sénat. — La théorie des opérations sur le Danube (avec une carte militaire de la région du Danube et de la position actuelle des armées). — L'inondation des mines et la pression de l'air (avec 2 figures). — Bibliographie scientifique. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 47 (19 mai).
 De l'hypothèse anticonstitutionnelle d'un Président autoritaire, par M. Léonce Ribert. — Les bibliothèques des moines au moyen âge, par Raoul Rosières. — Le Volga, d'après M. A. Lagrelle. — Le mouvement littéraire à l'étranger. — Le cardinal du Perron, orateur, controversiste, écrivain, par l'abbé Feret. — Notes et

impressions, par N***. — La semaine politique. — Bulletin.

On s'abonne au bureau du journal, 8, place de l'Odéon, à Paris

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements. — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

LA REVUE DE FRANCE

Sommaire du 15 mai 1877.

Dupont-White, Où en est la Philosophie anglaise (fin). — Jacques Valsères. L'Association dans les Campagnes. — Les Sociétés vigneronnes (fin). — Elie Berthet. Silhouettes et anecdotes littéraires (suite). — Le feuilleton du

Sicile. — Henri Monnier, Balzac, Eugène Guinot. — Le baron Taylor, les Diners mensuels. — *Lais et Sanson*, Santorin (nouvelles), etc. — Louis Enault. La Veuve (suite). — E. B. Une femme du monde à la Nouvelle Zélande, lettres de Lady Barker. — Léonce Dupont. Tours et Bordeaux, souvenirs de la République à outrance (suite). — ***. La Question des Sous-Officiers. — Chronique. L'Institut, par Ferdinand Delaunay. — Théâtres, par Louis Enault. — *Mauprat.* — *La Lectrice.* — *Volte-face.* — *La fleur de Temenc.* — *Jean Dacier.* — Le Théâtre en province. — Théâtres lyriques et Concerts, par O. Mercier. — *Le Roi de Lahore.* — *Le Bravo.* — *Les Cloches de Corneville.* — *L'Opopanax, l'Ascenseur,* etc. — Nouvelles des Arts, par A. V. — Notes d'un ingénieur, par P. Maigne. — Finances, par G. C. — Notices bibliographiques. — Chronique politique, par Louis Teste.

Bureaux de la *Revue de France*, Paris, 16, rue des Saints-Pères, 16.

Guérison de la **PHTISIE PULMONAIRE** et de la **Bronchite chronique**, traitement nouveau, Broch. de 136 pages, 11^e édit., suivie de nombreuses observations par le Docteur Jules BOYER (de Paris). — Envoi franco contre 1 fr. 50 en timb.-poste à M. DELAHAYE, libr.-édit., 23, pl. de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

ACHETEZ VOS MONTRES

70, Grande-Rue, à Besançon.
 Chez **A. ROBERT, Fab'**
 Économie réelle. — Garanties sérieuses.
 Chiffres et Décorations à votre goût. Renseign^{ts} gratuits et fr^{co}

La librairie de l'Echo de la Sorbonne met en vente le mardi, par séries hebdomadaires à 45c., une nouvelle réimpression de l'*Echo de la Sorbonne*, cours complet d'enseignement secondaire en trois années, rédigé par MM. Emile Chasles, Pierre Bos, J. Pinard, Philippon, Salicis, Hippolyte, Cocheris, Périgot, Malte-Brun, de Montmahou, Eugène Talbot, etc. Nous pouvons sans crainte recommander cet utile recueil, admis d'ailleurs dans les bibliothèques scolaires, donné en prix dans les lycées et collèges et récompensé à l'exposition universelle de Vienne.

TAMAR INDIEN GRILLON

Fruit laxatif rafraîchissant **c. CONSTIPATION et Hémorroïdes**
 Phie 25, r. Grammont, Paris. — Boite 2.50. Poste 2.75
 Débit dans toutes les pharmacies.
 Pour tous les extraits et articles non-signés.
 Le propriétaire-gérant, A. Layton.

Eaux Minérales de Miers
 Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS

A Alviagnac

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alviagnac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître. M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alviagnac actionnaire de la *Fontaine minérale* offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires. Un omnibus fait le service à tous les trains de la gare pour conduire les voyageurs à l'Hôtel Carbois.

GROS ET DÉTAIL

ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ

ruce du Lycée à Cahors

CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES.
 EPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.

M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquérir de M^{me} veuve BOUSSAC, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, ainé, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Depuis vingt-deux ans, le *Journal du Dimanche* tient le premier rang parmi les publications illustrées! Les plus grands écrivains contemporains ont apporté leurs concours à sa rédaction, et les dessins des meilleurs artistes en ont embelli le texte.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-sept volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr.
 id. par la poste..... 4 fr.

BUTEAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Académie de Médecine
 « L'Eau mi-**OREZZA** ferrugineuse, »
 « nérale d'acide »
 « est la plus riche en fer et en acide carbonique libre. »
 Consulter MM. les Médecins sur l'efficacité de cette Eau sans rivale dans le traitement des
GASTRALGIES — FIEVRES — CHLOROSE — ANÉMIE
 et toutes les maladies provenant de
L'APPAUVRISSEMENT DU SANG
 Société concessionnaire, 131, boulevard Sébastopol, Paris.—Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies.

MOUTARDE BLANCHE DE SANTÉ
DIDIER, 20, boulevard Poissonnière, Paris.
GUÉRISON CERTAINE, par son emploi, de toutes les **Maladies de l'estomac** (*Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies*), de **celles des Intestins et du Foie**, des **Dartrès**, des **Hémorroïdes**, des **Congestions**, des **Constipations opiniâtres**, des **Rhumatismes**, des **Affections utérines**.—MM. Trousseau et Pidoux, dans leur *Traité de Thérapeutique*, recommandent d'une manière toute particulière ce médicament comme en ayant obtenu les meilleurs résultats dans les différentes affections citées.
 Dépôts : Cahors, Vinel pharmacien; à Figeac, Houillé, épicier.

PLUS de CHEVAUX COURONNES!!! Guérison prompte et sans trace des chutes, écrouchures, piqûres, dartrès, ardeurs, réapparition exacte du poil par le *Réparateur TRICARD*. — Flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. *Dépôt général: Pharmacie TRICARD, aux Terres, 47, Paris*. Éviter la contrefaçon, exiger le *Réparateur Tricard*. — Se trouve dans les Pharmacies.

AVIS

Monsieur CONTE, fils a l'honneur d'informer le Public qu'il sera à Cahors, le jour de la Foire prochaine, arrivant de Normandie avec un convoi de **bons chevaux**.

LA NATIONALE
 Compagnie d'Assurances sur la Vie
 ÉTABLIE A PARIS, RUE DE GRAMMONT ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18
 Anciennement Compagnie Royale
 FONDS DE GARANTIE : 138 MILLIONS
 ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE
 Participation dans les bénéfices de la Compagnie.
 RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE
 Capitaux payés aux déces des Assurés depuis l'origine de la Compagnie..... 37,635,076 fr.
 Arrérages payés aux Rentiers..... 141,416,291 fr.
 Bénéfices payés aux Assurés en cas de déces pour la vie entière..... 14,408,052 fr.
 S'adresser pour les renseignements, à
 MM. Bénech, à Cahors; Puel, à Figeac; Lacambre, à Gourdon; Bap^{te} Planion, à Souillac.

AULUS
 EAU MINÉRALE, DÉPURATIVE, LAXATIVE, DIURÉTIQUE
 Récompense à l'Exposition de Lyon, 1872-73, Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1875.
 Maladies de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie, Gravelle, goutte, constipation. **Vices du sang.**—Un des sites les plus beaux des Pyrénées centrales. Station de Saint-Girons. Chemin de fer du Midi. A Aulus : caisse de 80 bouteilles, 31 fr.; de 25 bouteilles, 16 fr. 50. Dépôt à Paris, 18, rue St-Martin, et en province chez tous les marchands d'eaux.

CONTOU
 BOULANGER
 Rue Saint-James, à Cahors.
 PAIN, TRÈS-BONNE QUALITÉ.
FAIT DES COQUES
 Tous les Dimanches.

PHILODERME INDIEN
 Une lotion matin et soir guérit en un mois
FEUX DU VISAGE BOUTONS, ACNÉ
 Lyon, Pharm. MAZADE & DALOZ
 ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES
POUDRE MAZADE & DALOZ
 BOUTE 4 FR. 14, rue d'ALGÉRIE, LYON
 La seule infallible p^r détruire les
CAFARDS
 s'emploie avec des pommes de terre cuites, du sucre et de l'eau
 Vente chez MM. les Phar., drog^{ts} et épiciers.

ÉTABLISSEMENT THERMAL
VICHY
 (Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)
SAISON DES BAINS
 BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaux, etc. Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre: Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc. Trajet direct en chemin de fer
 Tous les renseignements sont envoyés gratuitement
 Écrire : Administration de la C^o concessionnaire
 PARIS, 22, Boulevard Montmartre

A Vendre ou à Louer
 UNE
MAISON DE CAMPAGNE
 AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette PROPRIÉTÉ est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique.
 S'adresser : à M. Emile Guilhou, à côté de la Gare ; à M. Delpérier, M^r de meubles ; à MM^{es} Lugan et Delport, notaires.

CAFÉ DES GOURMETS
 DES GOURMETS
TOUTES LES BOITES DOIVENT ÊTRE SCÉLÉES PAR UNE BANDE PORTANT LE NOM :
TREBUCIEN & FILS
 Se défier des Fraudes DANS LES BOITES OUVERTES POUR DÉTAILLER

PIANOS ET HARMONIUMS
 DES MELLERS FACTEURS
MUSIQUE ET INSTRUMENTS
GODINAUD, FILS
 A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.
 HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES
Accord et réparation. — Vente, échange et location.

LE JOURNAL DE TIRAGES FINANCIERS
 (7^e année) Rue de la CHAUSSÉE-D'ANTIN, 18, Paris.
 Propriété de la Société Française Financière (anonyme) au capital de Trois Millions
 Est indispensable aux Capitalistes et aux Rentiers. Paraît chaque dimanche. — 16 pages de texte. Liste des anciens tirages. Renseignements impartiaux sur toutes les valeurs.
 ABONNEMENTS : Paris et Départements **3 FR. PAR AN**
 Abonnement d'essai : 3 mois, 1 fr.
L'ABONNÉ D'UN AN reçoit EN PRIME GRATUITE
 Un beau **PORTEFEUILLE FINANCIER** avec un Traité de Bourse de 200 pages.